



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Essonne

Etude sectorielle

Réparation automobile

Janvier 2005

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne
Service Economique

Cette action est cofinancée par l'Objectif 3 - Fonds social européen - Union européenne

322 square des Champs Elysées – B.P. 225 – 91007 Evry Cedex

Sommaire

Préambule	3
Mise en garde	3

Le chef d'entreprise

Définition	4
Eléments du profil «type» du chef d'entreprise : compétences, aptitudes	5
Formation	6

L'activité et l'entreprise

Les règles de la profession	8
Les règles de l'activité.....	8
Les statuts de l'entreprise : Formes juridiques, Social, Fiscal	9

La consommation

Evolution de la consommation : Age, fréquentation, dépenses par ménage ..	11
---	----

Les chiffres nationaux, départementaux et de l'Essonne

Globalement, les chiffres du secteur	13
La Réparation automobile en France	13
Les chiffres clés : Eléments financiers liés à l'activité	14
Les réparateurs automobiles en Ile de France et en Essonne.....	16
Cartographie des entreprises sur l'Essonne.....	19
Nombre par commune pour la réparation automobile	22

Renseignements Pratiques

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce de l'Essonne	23
Les Organisations Professionnelles	
Les groupements et salons professionnels	
La formation des salariés et prise en charge financière	
Les revues professionnelles	

Les sources d'informations

Liste des sources d'information et contacts Internet	30
--	----

Préambule

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, en partenariat avec la Préfecture de l'Essonne, ont sollicité la participation de l'Union européenne pour cofinancer, dans le cadre du Fonds Social Européen, un programme qui réponde aux attentes des acteurs économiques, et aux enjeux de développement du département de l'Essonne.

Dans cette perspective des études sectorielles thématiques, ciblées sur le territoire essonnien, sont réalisées.

Le présent rapport traite des activités de Réparation automobile.

Deux objectifs sont visés à travers cette étude :

1. comprendre le contexte général dans lequel s'inscrivent aujourd'hui ces activités, d'un point de vue national, régional et local
2. mesurer les risques et les opportunités pour un créateur de développer une activité dans ces secteurs en Essonne ;

La réalisation de cette étude s'est appuyée sur les données suivantes :

- Répertoire de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne avec des chiffres mis à jour en juillet 2004
- APCM – Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat
- Outils « OLIA » d'analyse des données RSA/INSEE spécifique aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat
- Données annuelles des CDGA – Fédération des centres de gestion agréés
- Organismes professionnels :
 - **CNPA** - Conseil National des Professions de l'Automobile
 - **UNIRRA** - Union Nationale des Indépendants de la Rechange et de la Réparation Automobile
 - **FNAA & FNCAA** - Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile
 - **GIPA** - Groupement interprofessionnel de l'automobile
 - **CSNESA** - Chambre Syndicale des électriciens de l'automobile
- Fiches « Métiers » APCE – Agence pour la Création d'entreprise
- Fiches « Métiers » CIDJ – Centre d'Information et de documentation de la jeunesse

Mise en garde

Conçue avec un grand souci de pédagogie et de clarté, cette étude sectorielle très pragmatique, apporte des éléments de réponses aux questions légitimes que tous les porteurs de projet se posent.

Sans prétendre remplacer l'étude de marché, le créateur trouvera dans cet exposé un ensemble d'informations qualitatives et quantitatives, qui ne constitue en aucun cas une méthodologie de création ou de reprise d'entreprise mais permettra d'attirer son attention sur des écueils qu'il aurait sous-estimés.

Nonobstant tout le soin apporté à la réalisation de cette étude, nous ne pouvons garantir dans le temps les informations et déclinons la responsabilité quant aux conséquences résultant de leur usage.

Définition

L'activité de Réparation automobile

Les activités de réparation automobile sont répertoriées dans la nomenclature NAFA (Nomenclature d'Activités Française de l'Artisanat) en plusieurs codes reprenant chacun une ou plusieurs spécificités.

Activités concernées dans la nomenclature NAFA

Réparation automobile : entretien courant (502ZA)
Réparation automobile : mécanique (502ZB)
Réparation automobile : diesel (502ZC)
Réparation automobile : carrosserie (502ZD)
Réparation automobile : électricité, électronique (502ZE)

Détail des activités concernées

Réparation automobile : entretien courant (502ZA)

- Entretien courant des véhicules automobiles : lavage, vidange, remplacement de pneumatiques et de pare-brise, réparation de chambres à air.

Remarque : par convention, on classera sous ce code les entreprises effectuant la réparation automobile sans prédominance ainsi que le remorquage et le dépannage routier.

Ne comprends pas :

Le contrôle technique automobile (code 743AZ)

Réparation automobile : mécanique (502ZB)

- La réparation des véhicules automobiles : réparation des parties mécaniques
- Entretien courant des véhicules automobiles : lavage, vidange, remplacement de pneumatiques et de pare-brise, réparation de chambres à air.

Ne comprends pas :

Le contrôle technique automobile (code 743AZ)

Réparation automobile : diesel (502ZC)

- La réparation de véhicules automobiles diesel : réparations des parties mécaniques

Ne comprends pas :

Le contrôle technique automobile (code 743AZ)

Réparation automobile : carrosserie (502ZD)

- La réparation de véhicules automobiles : réparations de la carrosserie ; peinture

Ne comprends pas :

Le contrôle technique automobile (code 743AZ)

Réparation automobile : électricité, électronique (502ZE)

- La réparation des organes électriques ou électroniques de véhicules automobiles

Ne comprends pas :

Le contrôle technique automobile (code 743AZ)

En cas de pluralité d'activités, les différents métiers doivent être déclarés lors de l'immatriculation.

<p>Éléments du profil «type» du chef d'entreprise : compétences, aptitudes</p>

Qualités requises

- Aptitudes intellectuelles : sens de la responsabilité, capacité de raisonnement, qualité d'adaptation : transfert des compétences
- Sens des relations humaines et du contact avec la clientèle
- La partie commerciale devient de plus en plus indispensable pour assurer l'équilibre
- Aptitudes pratiques : Gestuelles (travail de précision), aptitudes manuelles, sensorielles (couleurs, interprétation des schémas)
- Pour le personnel d'atelier, il est impératif que les réparateurs soient conscients de la nécessaire adaptation dont ils auront à faire preuve tout au long de leur carrière. Par conséquent, le réparateur automobile devra, tout au long de sa vie suivre l'évolution technique.

Description des tâches / conditions de travail

Le réparateur automobile assure l'entretien (vidange du moteur, examen de l'usure des pièces...) et les réparations de tous les engins automobiles. Il détecte les pannes, effectue les réglages de la plupart des pièces mécaniques, pneumatiques, à l'aide d'appareils de contrôle électroniques et remplace les pièces hors d'usage.

Compte tenu de l'utilisation croissante des nouvelles technologies (électronique et électricité) dans les automobiles, ce métier nécessite du mécanicien des connaissances de plus en plus pointues.

Le carrossier tôlier répare les voitures accidentées.

Il démonte les éléments abîmés de la carrosserie, remet en forme ceux qui sont réparables et remplace ceux qui sont irrécupérables. Le peintre en carrosserie remet en état le véhicule embouti.

Il lui redonne son esthétique d'origine par application talentueuse de la peinture.

Il utilise le marteau à planer et des équipements modernes, performants l'aident aujourd'hui à déceler les anomalies mécaniques : le banc de redressage, où un système de rayons laser contrôle son châssis

L'électricien automobile est chargé de la pose, de l'entretien, de la réparation des appareils qui produisent ou utilisent l'électricité ou l'électronique dans les véhicules à moteur (voitures, poids lourds, cars, engins de travaux publics...)

Les principaux équipements qui relèvent de sa compétence sont :

- les équipements électriques (démarrateur, batterie, alternateur, éclairage, tableau de bord)
- les équipements embarqués :
 - les équipements de contrôle, d'enregistrement, de sécurité du transport (ralentisseur, contrôle de consommation...)
 - les équipements de communication (alarme, radioguidage, autoradio, téléphone de voiture)
 - les équipements liés au confort et à la sécurité (chauffage, climatisation, lève-vitre, condamnation centrale des portes...)
 - les équipements liés à la manutention (monte-charge, treuil...)
 - les équipements particuliers n'existant pas sur le marché et demandés par la clientèle.

Etudes / formations

■ L'apprentissage : parcours le plus fréquent

La majorité des candidats prépare le CAP en deux ans par la voie de l'apprentissage, donc entre 16 et 25 ans et sous contrat avec une entreprise.

L'apprenti Mécanicien se forme dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et en milieu professionnel, chez son maître d'apprentissage.

La durée de la formation en milieu professionnel est fixée par le contrat d'apprentissage.

L'apprenti est un salarié dont le salaire (25 à 75% du SMIC) évolue avec l'âge et l'ancienneté.

Suivant les niveaux de formation, liste non exhaustive des principaux diplômes en apprentissage ou par une scolarité plus classique.

Niveau III

BP réparateur automobile option mécanique Bac techno STI génie mécanique, option systèmes motorisés Bac Pro maintenance automobile option véhicules particuliers, véhicules industriels, motocycles BM (brevet de maîtrise) mécanicien réparateur automobile BM cycle et motocycle CAP carrossier réparateur

	CAP tôlier formeur en carrosserie CAP peintre en carrosserie BEP carrosserie option 2 BP (brevet professionnel) réparateur d'automobiles option électricité Bac Pro maintenance automobile : véhicules particuliers Bac Pro maintenance automobile : véhicules industriels BM (brevet de maîtrise) électricien
Niveau IV	BTS maintenance après-vente automobile BTS moteurs à combustion interne BTS conception et réalisation de carrosserie
Niveau V	CAP mécanicien en maintenance de véhicules option A et B - mention complémentaire réparateur en équipement de moteur diesel - mention complémentaire mécanicien oléo hydraulique et pneumatique BEP maintenance des véhicules automobiles BP (brevet professionnel) carrossier Bac pro carrosserie option réparation BM (brevet de maîtrise) Tôlier en carrosserie de véhicules automobiles BM Peintre en carrosserie automobile CAP électricien automobile CAP équipements électriques et électroniques de l'automobile - Mention complémentaire de mise au point électricité et électronique automobile BEP maintenance automobile option véhicules particuliers

■ Les centres de formation d'apprentis :

ANFA

Association Nationale pour la Formation Automobile
 92 SEVRES
 Téléphone : 01.41.14.16.18

Pour obtenir la liste des CFA préparant les CAP et BEP sur l'Essonne, contacter le service apprentissage de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne.

Tél. 01.69.47.54.20

L'activité et l'entreprise

Les règles de la profession

Qualification obligatoire

Les activités liées à la **Réparation automobile** (mécanique, carrosserie ...) exigent depuis la loi de 1996 (loi 96-603 du 05 juillet 1996) en application depuis le décret 98-246 du 2 avril 1998, pour la préparation de produits frais, une qualification minimum correspondant pour ces métiers au CAP, mais pouvant être également, en l'absence de diplôme, remplacée par 3 années d'expérience salariée dans le domaine concerné.

Dans le cas où le futur chef d'entreprise ne pourrait fournir de diplôme ou n'aurait pas une expérience salariée suffisante, l'embauche d'un salarié à temps complet est envisageable et acceptable à condition qu'il soit lui même diplômé ou qualifié par son expérience professionnelle antérieure.

Dans le cas de diplômes ou expérience salariées étrangères, une procédure via la préfecture a été mise en place pour faire valider sous certaines conditions les acquis.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat peut être interrogée pour confirmation en cas de qualification différente du projet envisagé, ou si la future activité intègre plusieurs métiers différents.

Stage de Préparation à l'installation

L'immatriculation d'une entreprise au répertoire des métiers, quelque soit sa forme juridique, nécessite l'obligation de suivi d'un stage d'une durée légale de 30 heures.

La loi n°82-1091 du 23 décembre 1982 et les décrets d'applications n° 83-517 du 24 juin 1983, n° 93-888 du 2 juillet 1993 stipulent que la demande d'immatriculation au Répertoire des Métiers doit être accompagnée d'une attestation de suivi de stage de préparation à l'installation délivrée par une Chambre de Métiers ou d'une dispense accordée par le Président de la Chambre de Métiers.

Ce stage organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne se déroule sous la forme d'une session du lundi au vendredi, à temps complet de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30.
(Nous Contacter pour les dates : 01.69.47.54.21)

Les règles de l'activité

Créer une entreprise dans le domaine de la Réparation automobile requiert le respect des grands principes du droit du commerce et de la distribution, aux dispositions nombreuses.

Elles concernent principalement :

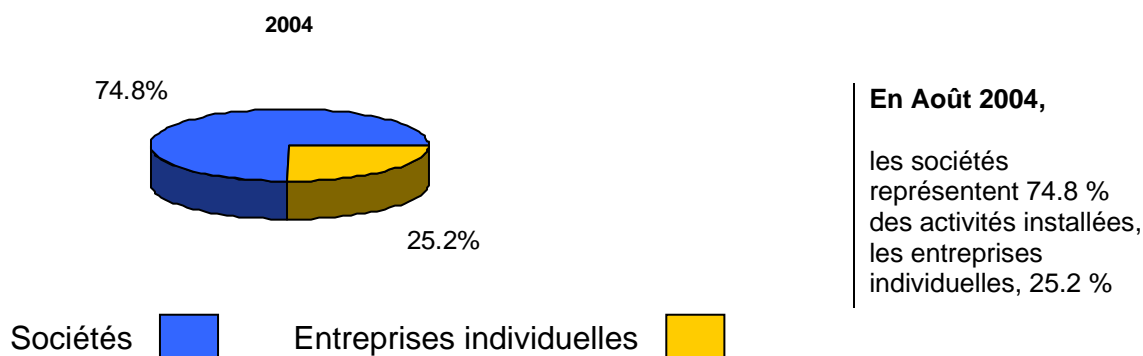
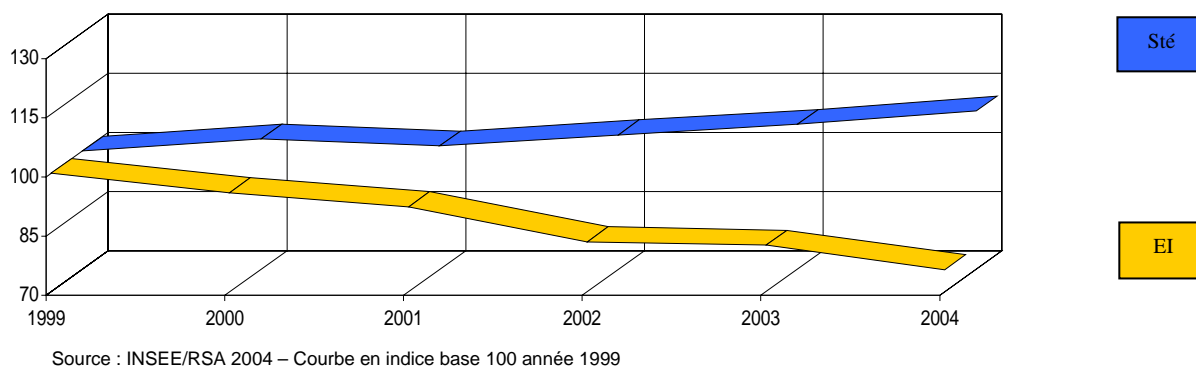
- les conditions pour être chef d'entreprise, pour exercer en France
- la protection du consommateur/loyauté
- l'affichage des prix et autres informations obligatoires
- la concurrence loyale, la publicité mensongère, les pratiques déloyales et discriminatoires, soldes et autres ventes exceptionnelles
- les contrats avec les fournisseurs
- les obligations comptables
- la sécurité des moyens de paiement, chèques impayés, les délais de paiement
- etc.

Les statuts de l'entreprise, Juridique, Social et Fiscal

Les statuts de l'entreprise

Globalement, pour l'Essonne, les entreprises de ce secteur sont majoritairement en sociétés. Depuis 1999, les entreprises individuelles sont de moins en moins présentes dans ces domaines d'activité.

De 1999 à 2004, les "Entreprises individuelles / pers. physique" ont diminué de 24.4 %
De 1999 à 2004, les "Société / personne morale" ont augmenté de 11.2 %.



Dans les formes juridiques « sociétés » sont représentatives les SARL, 64%, dans une moindre mesure les EURL (entreprise unipersonnelle) 3% et les SA et SAS seulement 2%.

Pour les entreprises individuelles, 16% d'entre elles sont à la fois immatriculées en Chambre de Métiers et en Chambre de Commerce en tant que commerçant.

(L'immatriculation en CCI pour une entreprise individuelle est légalement obligatoire si l'activité nécessite de vendre des produits ou marchandises « en l'état », c'est à dire sans intervention de fabrication, réparation ou transformation).

Socialement : Les organismes sociaux

En fonction du statut du chef d'entreprise, un certain nombre d'organismes sociaux deviennent obligatoires pour couvrir l'ensemble de sa couverture sociale.

Les déclarations sont automatiquement réalisées par le CFE (Centre de Formalités des Entreprises) en ce qui concerne les non salariés (gérant majoritaire de société, chef d'entreprise individuelle).

Elles sont à la charge du créateur si son statut est gérant minoritaire ou égalitaire de société (SARL).

Principaux organismes :

Pour le chef d'entreprise individuelle, non salarié, 3 organismes sociaux sont obligatoires :

■ Pour la santé : Une caisse maladie régionale, la CMR sous le contrôle de la caisse nationale CANAM (www.canam.fr). Le chef d'entreprise doit choisir dès sa création, un organisme conventionné pour le paiement de ses cotisations parmi 4 caisses dans une liste que lui remet le CFE (centre de formalités des entreprises) au retrait de son dossier.

■ Pour la famille : l'URSSAF : www.urssaf.fr (essentiellement les allocations familiales)

■ Pour la retraite : les AVA, principale caisse retraite des travailleurs non salariés artisans. (Pour la vieillesse de base, la retraite complémentaire) - www.cancava.fr

Pour le gérant majoritaire de société, non salarié, des organismes sociaux identiques au chef d'entreprise individuelle (voir ci-dessus).

■ Pour la retraite : AVA: www.cancava.fr

Pour le gérant minoritaire ou égalitaire de société (SARL), assimilé salarié, des organismes sociaux identiques à ceux des salariés.

Conventions collectives

L'embauche des salariés est soumise au respect des conventions collectives.

La convention applicable en cas d'embauche de salariés est la convention collective nationale des services automobiles:

Brochure JO 3034 nationale signée le 15 janvier 1981, extension au 30 octobre 1981.

Les conventions collectives sont disponibles directement auprès de la Documentation Française

La Documentation française
124 rue Henri Barbusse
93 308 Aubervilliers Cedex
Standard, Tél. : 01 40 15 70 00
Fax : 01 40 15 68 00
Renseignements documentaires, Tél. : 01 40 15 71 03
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>
information@ladocumentationfrancaise.fr

Fiscalement : TVA applicable

Le taux normal applicable est de 19.60 %.

Evolution de la consommation

■ Le parc de 36 607 582 véhicules tous genres

Selon le Fichier Central des automobiles, source DAIE-SES, le parc français se composait, au 1er janvier 2004, de 36 607 582 véhicules dont :

- 30 582 717 véhicules particuliers de < de 15 ans*.
- 87 101 autobus et cars < 20 ans*.
- 5 079 526 camionnettes et camions < 15 ans*.
- 218 921 tracteurs routiers de < 10 ans*.
- 52 254 remorques < 20 ans*.
- 303 989 semi-remorques < 20 ans*.
- 283 074 véhicules automoteurs spécialisés de < 15 ans*.

Dans le parc véhicules particuliers, la part "diesel" est de 43 %.

Le parc des voitures particulières et commerciales et des véhicules utilitaires au 1^{er} janvier 2004 est stable.

■ La Production : + 2, 0 % en 2003

En 2003, les constructeurs français ont construit dans le monde 5 045 192 voitures particulières et 658 131 véhicules utilitaires, soit un total de 5 703 323 contre 5 614 274 en 2002.

Ce résultat représente une augmentation de la production de 2, 0 %.

■ Les Exportations : + 4,5 % en 2003

Les exportations toutes destinations progressent de 4, 5 % (4 046 000 véhicules toutes catégories en 2003 contre 3 873 000 en 2002).

L'Europe a absorbé 80 % des exportations de voitures complètes (68 % pour la seule Union Européenne).

■ Les immatriculations des voitures 2003 2004 variation 04/03

	En 2003	En 2004	Variation
Voitures neuves	2 009 200	2 014 000	0 %
Voitures d'occasions	5 322 000	5 444 000	+ 2 %
Immatriculations Totales	7 331 200	7 458 000	+ 2 %

En France, pour 1 voiture neuve vendue, il se vend 2,7 voitures d'occasions.

En 2004, la part « diesel » des immatriculations est :

- Voitures neuves : 67,4 %
- Voitures d'occasions : 51,6 %

■ Structure du parc VP roulant

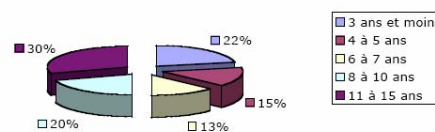
Les voitures françaises représentent au 1er janvier 2004 environ 67, 4 % d'un parc roulant "voitures particulières et commerciales" de 30 582 720 véhicules, soit à peu près 20 612 750 véhicules.

Les voitures étrangères représentent 32, 6 % du parc des VP soit environ 9 970 000 véhicules.

■ Age moyen du parc : 7,4 années

Répartition du parc par tranche d'âge, au 01/01/2004

Tranche d'âge	2004	%
3 ans et moins	6 694 273	22 %
4 à 5 ans	4 559 688	15 %
6 à 7 ans	3 888 015	13 %
8 à 10 ans	6 242 362	20 %
11 à 15 ans	9 198 379	30 %
Total	30 582 717	



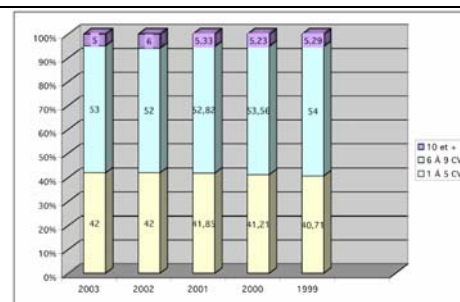
63 % du parc ont 6 ans d'âge et plus

■ Répartition du parc « voitures » par cylindrée au 01/01/2004

Répartition du parc "voitures" par cylindrée au 01/01/2004

Les 6 à 9 CV, représentent 53 % du parc

Puissance en CV	2004	%
1 à 5 CV	12 769 137	42 %
6 à 9 CV	16 079 466	53 %
10 CV et +	1 734 114	5 %
Total	30 582 717	



Les 6 à 9 CV représentent 53 % du parc automobile

■ 80 % des ménages français sont équipés d'une ou plusieurs voitures

- 80 % des ménages sont motorisés
- 32 % des ménages sont multimotorisés

Au 01/01/2004, pour une population estimée à plus de 59,6 millions et un parc de 30 582 717 voitures particulières et commerciales, le nombre de voitures est de 1 voiture pour 2 habitants.

■ Et paient 38,6 milliards d'euros de taxes et redevances

38,6 milliards d'euros de taxes spécifiques et redevances ont été payées en 2003 par les automobilistes.

■ Consommation automobile par ménage motorisé :

L'INSEE estime la consommation automobile par ménage motorisé à :

- 1995 : 4 826 euros TTC
- 2001 : 5 606 euros TTC
- 2003 : 5 658 euros TTC pour 14 000 km/an

■ 1 français actif sur 10 travaille pour l'automobile

Une estimation du CCFA relative à 2003 donne 2 477 000 personnes travaillant dans l'orbite de l'automobile :

- 761 000 personnes concourent directement aux activités de production (matières premières, sous traitement, industrie du caoutchouc, équipementiers, constructeurs, etc...)
- 1 047 000 relèvent des activités liées aux transports et activités annexes
- 669 000 sont liées à la maintenance et à l'usage de l'automobile.

La population active française étant de 22,3 millions de personnes, on peut considérer que l'automobile en intéresse 11 %.

- Selon les nouvelles conventions de limite d'âge du Fichier Central des Automobiles (Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement) adoptées à compter de 1999. Sources : A.C.N., AFCODMA, ARGUS, CCFA, CNPA, FEDA, INSEE, DAEI-SES - Fichier Central des Automobiles.

Globalement, les chiffres du secteur

Les entreprises de réparation automobile et commerce de véhicules représentent un secteur important de l'économie nationale.

Importance économique des activités de réparation et vente automobile

Chiffres globaux relatifs aux garages avec ou sans vente de véhicules

- 67 800 entreprises (TPE moins de 20 salariés)
 - Dont 4 000 entreprises de 10 à 19 salariés
 - 17 400 entreprises sans salarié
 - 28 900 entreprises avec de 1 à 3 salariés
 - 17 600 avec de 4 à 9 salariés

- 268 200 personnes occupées
 - Dont 153 400 dans les entreprise de 0 à 9 salariés
 - 52 600 dans des entreprises de 10 à 19 salariés

- 43,1 milliards d'Euros de chiffres d'affaires hors taxes (CA HT)

Source : Etudes et statistiques : Les chiffres clefs des TPE édition 2005

Les chiffres nationaux, départementaux et de l'Essonne

Les informations suivantes reprennent les données du secteur sur le plan national et départemental.

Sont traités, le nombre d'entreprises installées, l'évolution des immatriculations, les effectifs salariés, les ratios comptables ...

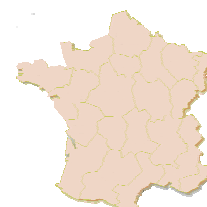
Pour le département de l'Essonne, des informations précises sur le profil des chefs d'entreprise, la répartition géographique et le nombre par commune pour les activités de réparation automobile.

Données Nationales

Le secteur de la Réparation automobile

■ Le secteur est réparti de la façon suivante (2002)

Activités NAR 20	Ensemble des personnes inscrits		Dont ceux exercent une activité artisanale à titre principal	
	Nombre	%	Nombre	%
6.2 Réparation	85 147	10,4	50 027	7,3



Ce document nous informe de la répartition des inscrits entre le total et les entreprises uniquement immatriculées au répertoire des Métiers et de l'Artisanat

■ Principaux résultats économiques des entreprises selon l'activité en 2002

Unité monétaire : millions d'euros

ACTIVITES	Nombre d'entreprises	Effectif occupé	(salarié et non salarié)	Frais de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	Exportations /Investissements
6.2 Réparation	49 609	107 723	156 200	2 976	15 452	4 083	219/460

Source : Ministère du Commerce et de l'Artisanat

■ Ratios comptables des entreprises de l'artisanat en 2002

ACTIVITES NAR 20	Valeur ajoutée par personne occupée	Taux de valeur ajoutée (VA / CA) %	Taux d'investissement (I / VA) %	Taux de frais de personnel (FP / VA) % (milliers d'euros)
6.2 Réparation	26,4	11,3	72,9	26,1

Source : Ministère du Commerce et de l'Artisanat

■ Décomposition du Chiffre d'affaires suivant l'activité

Activité	% du CA HT
Vente en gros	0,1
Vente au détail hors carburant et accessoires auto	0,3
Fabrication	0,0
Services	0,8
Carburant	4,5
Vente et réparation de véhicules	61,5
Vente en gros d'accessoires automobiles	1,2
Vente au détail d'accessoires automobiles	31,6
Globalement	100 %

■ Ratios comptables des entreprises de l'artisanat en 2002

Garage (sans V.O. V.N., sans carburant)

502Z1

Répartition selon le chiffre d'affaires	Global	Tranche 1 ≤ 96 599	Tranche 2 ≤ 159 560	Tranche 3 ≤ 256 007	Tranche 4 ≤ 411 730	Tranche 5 ≤ 909 745
Nombre d'entreprises	3 134	564	815	783	596	376
Effectif moyen (exploitant inclus)	2,7	1,2	1,6	2,5	3,9	6,3
CHIFFRE D'AFFAIRES HT €	225 219	75 196	126 836	201 618	321 576	559 915
Chiffre d'affaires par personne €	82 331	64 189	80 526	80 641	83 501	88 612
Marge brute %	49,9	56,0	53,4	52,2	49,6	45,4
Valeur ajoutée %	34,9	36,4	35,7	36,2	35,4	32,8
Charges de personnel %	12,5	3,4	7,1	12,0	14,3	15,6
Cotisations de l'exploitant %	4,7	8,4	6,6	5,3	4,2	3,0
Impôts et taxes %	2,1	2,6	2,4	2,4	2,1	1,8
Excédent brut d'exploitation %	15,9	22,3	20,0	16,9	15,1	12,6
Amortissements et provisions %	2,7	3,0	2,9	2,8	2,6	2,4
Résultat d'exploitation %	13,5	19,7	17,2	14,3	12,9	10,4
Résultat financier %	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7
Résultat courant %	12,8	19,0	16,5	13,6	12,2	9,8
RESULTAT COURANT €	28 899	14 311	20 975	27 392	39 243	54 702
Rotation de stocks (jrs achats ht)	49	46	42	47	49	55
Crédit clients (jrs ca ttc)	28	24	26	28	28	31
Crédit fournisseurs (jrs achats ttc)	45	45	48	48	45	42
B.F.R. (jrs ca ht)	22	14	13	18	23	30

Source : Centre de gestion agréé chiffres 2002 (Statistiques basées sur uniquement les Entreprises Individuelles)

Carrosserie automobile

502ZD

Répartition selon le chiffre d'affaires	Global	Tranche 1 ≤ 92 912	Tranche 2 ≤ 158 092	Tranche 3 ≤ 253 644	Tranche 4 ≤ 388 022	Tranche 5 ≤ 867 972
Nombre d'entreprises	1 247	224	325	311	237	150
Effectif moyen (exploitant inclus)	3,7	1,2	2,0	3,3	5,2	9,1
CHIFFRE D'AFFAIRES HT €	218 756	72 212	125 727	198 799	310 536	535 524
Chiffre d'affaires par personne €	59 730	59 209	61 811	60 083	59 507	58 765
Marge brute %	60,8	63,3	61,9	61,3	60,4	59,6
Valeur ajoutée %	44,1	41,1	43,2	44,6	45,1	43,8
Charges de personnel %	20,0	4,6	13,3	19,1	22,2	25,3
Cotisations de l'exploitant %	5,0	9,1	6,8	5,3	4,5	3,4
Impôts et taxes %	2,5	2,9	2,9	2,7	2,4	2,2
Excédent brut d'exploitation %	17,0	24,9	20,7	17,8	16,4	13,4
Amortissements et provisions %	3,2	3,9	3,6	3,4	3,1	2,8
Résultat d'exploitation %	14,0	21,0	17,5	14,6	13,5	10,7
Résultat financier %	-0,8	-0,8	-0,9	-0,8	-0,7	-0,7
Résultat courant %	13,2	20,2	16,6	13,8	12,8	10,0
RESULTAT COURANT €	28 874	14 557	20 845	27 487	39 613	53 561
Rotation de stocks (jrs achats ht)	39	53	47	43	36	31
Crédit clients (jrs ca ttc)	40	34	37	40	42	40
Crédit fournisseurs (jrs achats ttc)	47	44	47	47	48	46
B.F.R. (jrs ca ht)	31	29	29	33	32	29

Source : Centre de gestion agréé chiffres 2002 (Statistiques basées sur uniquement les Entreprises Individuelles)

Electricité automobile

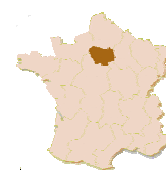
502ZE

Répartition selon le chiffre d'affaires	Global	Tranche 1 ≤ 83 266	Tranche 2 ≤ 116 946	Tranche 3 ≤ 195 355	Tranche 4 ≤ 301 290	Tranche 5 ≤ 498 726
Nombre d'entreprises	170	31	44	42	33	20
Effectif moyen (exploitant inclus)	2,5	1,2	1,4	2,1	3,3	6,1
CHIFFRE D'AFFAIRES HT €	170 068	65 409	100 667	155 112	242 608	396 684
Chiffre d'affaires par personne €	68 867	52 667	71 962	73 967	73 384	64 716
Marge brute %	59,6	64,8	59,8	59,5	57,6	60,3
Valeur ajoutée %	42,1	44,0	41,2	42,3	41,8	42,4
Charges de personnel %	14,1	4,6	6,7	11,1	15,8	21,5
Cotisations de l'exploitant %	6,3	10,8	8,8	7,3	5,3	3,9
Impôts et taxes %	2,4	3,1	2,5	2,7	2,2	2,2
Excédent brut d'exploitation %	19,4	25,7	23,3	21,3	18,6	15,0
Amortissements et provisions %	2,7	2,3	2,7	2,8	2,5	2,9
Résultat d'exploitation %	17,0	24,4	20,8	18,7	16,3	12,2
Résultat financier %	-0,7	-0,7	-0,8	-0,4	-0,6	-0,9
Résultat courant %	16,3	23,7	20,0	18,3	15,8	11,2
RESULTAT COURANT €	27 704	15 502	20 125	28 323	38 232	44 616
Rotation de stocks (jrs achats ht)	68	65	64	66	73	68
Crédit clients (jrs ca ttc)	36	30	27	35	33	47
Crédit fournisseurs (jrs achats ttc)	50	42	50	44	49	59
B.F.R. (jrs ca ht)	35	29	23	38	34	41

Source : Centre de gestion agréé chiffres 2002 (Statistiques basées sur uniquement les Entreprises Individuelles)

Données Régionales

Principaux résultats économiques des entreprises de l'artisanat en ile-de-france en 2001



ACTIVITES	Nombre d'entreprises milliers	Effectif salarié milliers	Personnes occupées milliers	Frais de personnel millions d'euros	Chiffre d'affaires millions d'euros	Valeur ajoutée millions d'euros
6.2 réparation	6.38	15.7	21.7	492	2 145	621

Source : Ministère du Commerce et de l'Artisanat

France et régions	Nombre d'entreprises	CA HT en €	C. A. par personne	Marge brute	Valeur ajoutée	Charges de personnel	EBE	Résultat Financier	Résultat courant	Résultat courant en €
FRANCE	1 247	218 756	59 730	60,8	44,1	20,0	17,0	-0,8	13,2	28 874

Carrosserie ...

Ile-de-France	37	262 485	57 468	63,7	47,0	22,8	16,6	-0,5	14,2	37 330
---------------	----	---------	--------	------	------	------	------	------	------	--------

Garage automobile ...

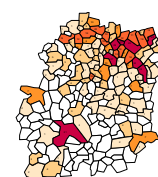
Ile-de-France	186	242 301	76 732	55,2	37,8	15,0	15,8	-0,6	13,0	31 547
---------------	-----	---------	--------	------	------	------	------	------	------	--------

Source : Centre de gestion agréé chiffres 2002 (Statistiques basées sur uniquement les Entreprises Individuelles)

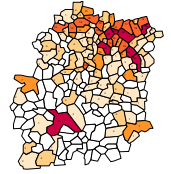
Données Départementales :

Le nombre d'entreprises installées

En août 2004, 743 entreprises sont installées pour la totalité de ces métiers, réparties comme suit :



Réparation auto : entretien courant	502ZA	426
Réparation auto : mécanique	502ZB	181
Réparation auto : diesel	502ZC	53
Réparation auto : Carrosserie	502ZD	75
Réparation auto : Electricité, électronique	502ZE	8
Total		743



L'âge des chefs d'entreprise :

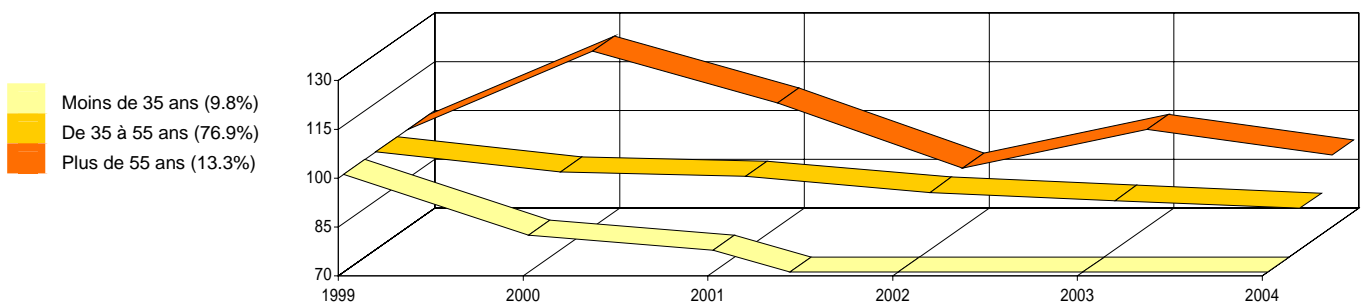
La population des chefs d'entreprises est en grande majorité d'un âge supérieur à 40 ans, 73.76 % dont 41.72 % avec un âge supérieur à 50 ans.

20	2	0.27%	Tranche - de 40 ans	195	26.24 %
20-30	31	4.17%			
30-40	162	21.80%	Tranche + de 40 ans	548	73.76 %
40-50	238	32.03%			
50-60	228	30.69%			
60 et plus	82	11.04%			
Total	743				

De 1999 à 2004, les établissements du groupe d'âge des "Moins de 35 ans" ont diminué de 60.5%.

De 1999 à 2004, les établissements du groupe d'âge des "De 35 à 55 ans" ont diminué de 17.4%.

De 1999 à 2004, les établissements du groupe d'âge des "Plus de 55 ans" ont diminué de 8%.



Source : INSEE/RSA 2004 – Courbe en indice base 100 année 1999

L'ancienneté des entreprises

35,94 % des entreprises immatriculées a moins de 5 ans ce qui représente un flux important de création.

48,18 % a plus de 10 ans d'ancienneté.

Entreprise de - d'1 an

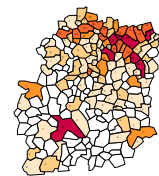
6.19%

Entreprise de 1 an à - de 5 ans

29.74%

Entreprise de + de 5 ans

64.06%



Emploi salarié

Globalement,

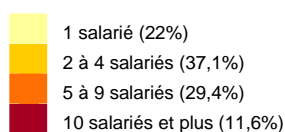
77.9 % des établissements installés sont « employeurs »,
22.1 % n'ont pas de salarié.

De 1999 à 2004, on constate une diminution de -6.8% des établissements employant un ou plusieurs salariés.

De 1999 à 2004, les "Etablissements sans salariés" ont augmenté de +22 %.

Parmi les établissements « employeurs »

Les établissements de « 1 salarié » pour 2004 sont dominants dans cette famille d'activités (38.6 %)



De 1999 à 2003, les établissements de "1 salarié"	ont augmenté de -3.3 %
De 1999 à 2003, les établissements de "2 à 4 salariés"	ont augmenté de -8.8 %.
De 1999 à 2003, les établissements de "5 à 9 salariés"	ont augmenté de -9.9 %.
De 1999 à 2003, les établissements de "10 salariés et plus"	ont augmenté de +8.9 %.

Répartition des entreprises sur le département de l'Essonne.

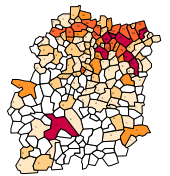
Les entreprises de ces secteurs sont réparties sur le territoire de l'Essonne de façon homogène par rapport à la densité artisanale tout métier confondu.

Le sud Essonne est moins pourvu en entreprises (hormis les communes de Dourdan, Etampes et Milly la forêt) que le nord ce qui respecte bien l'implantation des entreprises artisanales actuelle.

Répartition par commune :

Rappel des codes NAF utilisés pour la lecture des cartes

Réparation automobile : entretien courant (502ZA)
 Réparation automobile : mécanique (502ZB)
 Réparation automobile : diesel (502ZC)
 Réparation automobile : carrosserie (502ZD)
 Réparation automobile : électricité, électronique (502ZE)

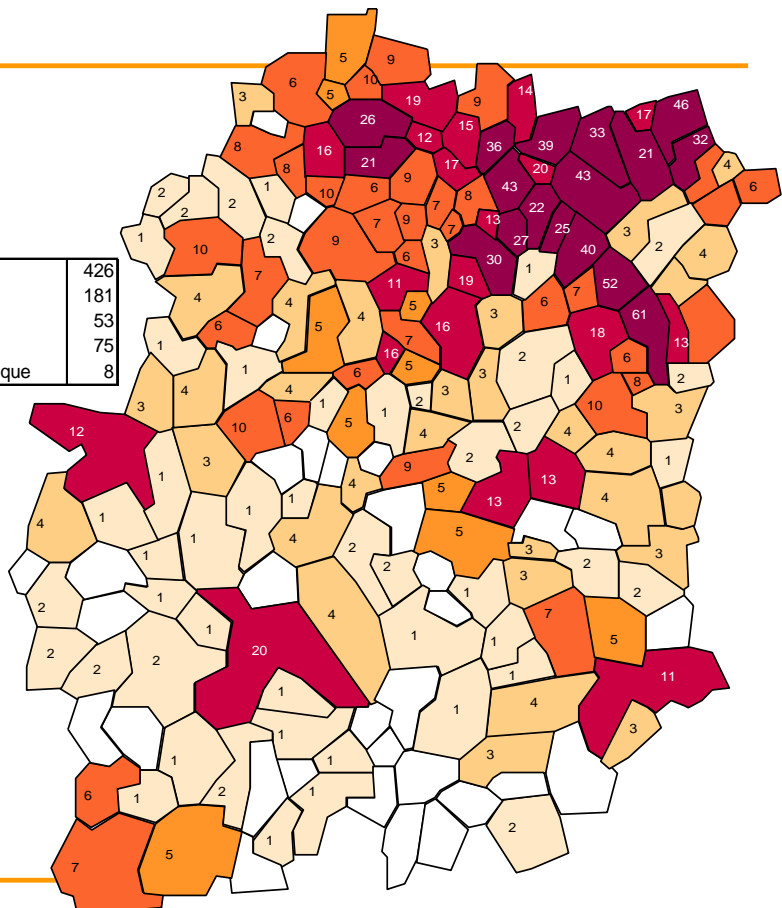
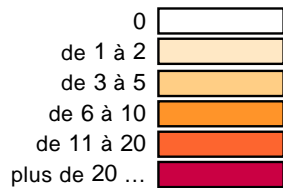


Carte de référence
communes de l'Essonne

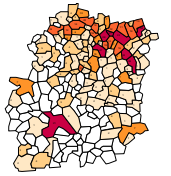
Répartition globale
sur la carte Essonne
des activités de Garagiste

Réparation auto : entretien courant	426
Réparation auto : mécanique	181
Réparation auto : diesel	53
Réparation auto : Carrosserie	75
Réparation auto : Electricité, électronique	8

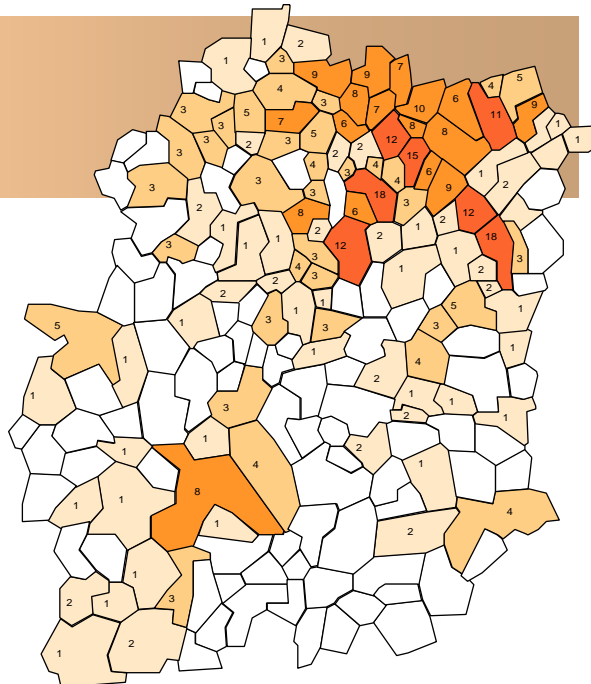
Légende



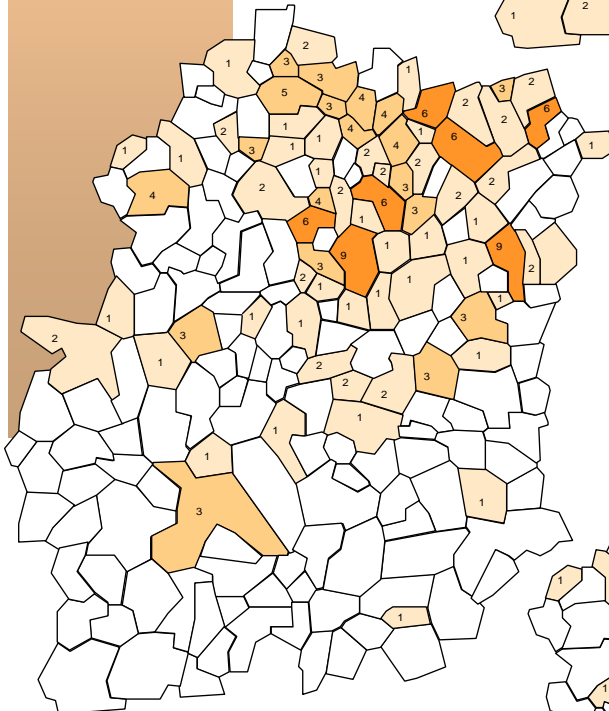
Données Départementales :



**Répartition des garages
avec une activité d'entretien courant
(Code nafa 502ZA)**



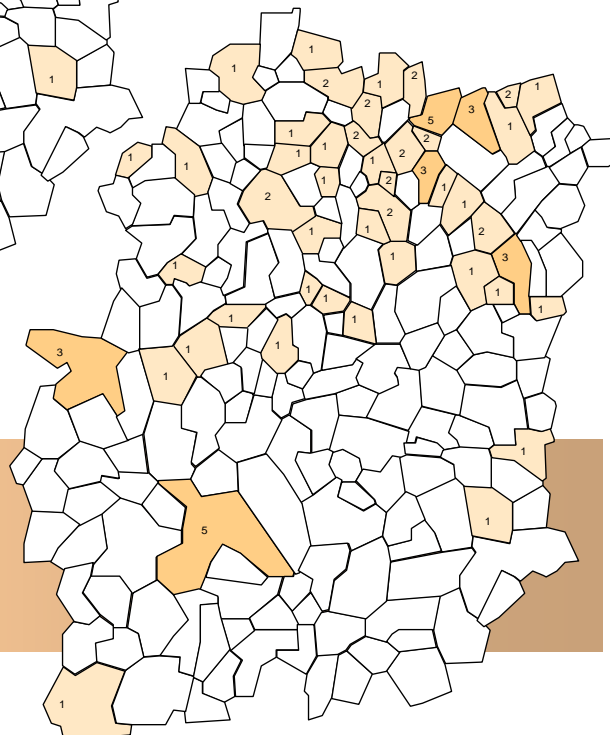
**Répartition
des entreprises
de mécanique auto
(Code nafa 502ZB)**



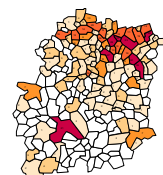
Légende

0	
de 1 à 2	
de 3 à 5	
de 6 à 10	
de 11 à 20	
plus de 20 ...	

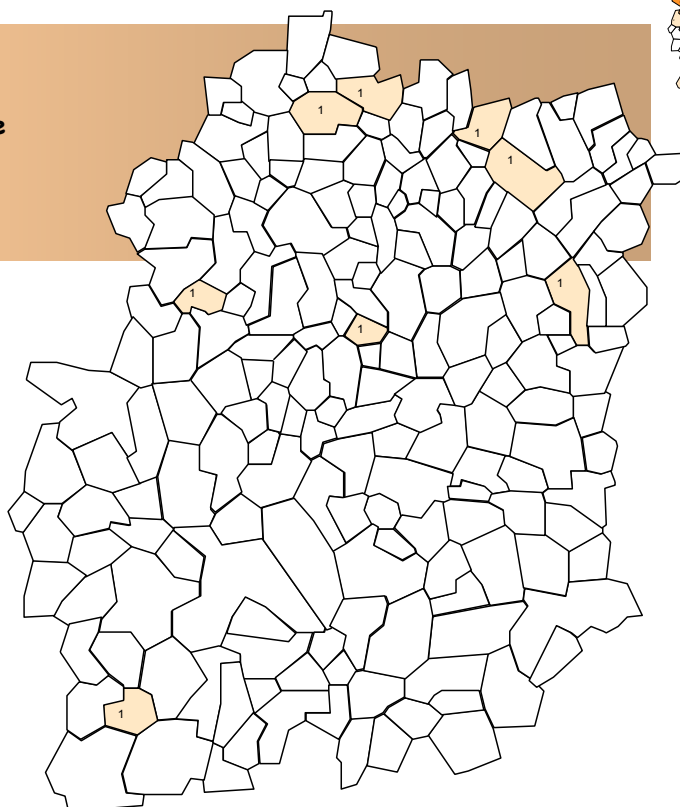
**Répartition des entreprises
de carrosserie
(Code nafa 502ZD)**



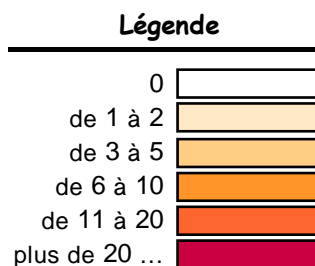
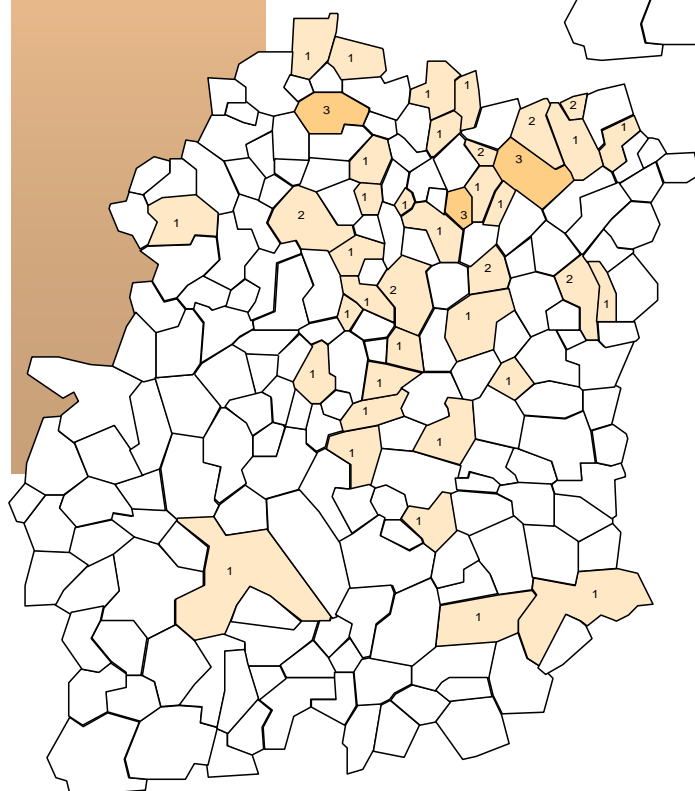
Données Départementales :



**Répartition des entreprises
d'électricité et électronique automobile
(Code nafa 502ZE)**



**Répartition
des garages
dieselistes
(Code nafa 502ZC)**



Détail chiffré par activité et commune :

Commune	502ZA	502ZB	502ZC	502ZD	502ZE	Total
ANGERVILLE	1			1		2
ARPAJON	4	2	1	1		8
ATHIS MONS	10	6		5	1	22
AUVERNAUX	1					1
AUVERS SAINT GEORGES		1				1
AVRAINVILLE	1	1				2
BALLAINVILLIERS	2					2
BALLANCOURT SUR ESSONNE	4	3				7
BAULNE	1					1
BIEVRES	1		1			2
BOISSY SOUS SAINT YON	3		1	1		5
BONDOUFLE	1	1	2			4
BOULLAY LES TROUX		1		1		2
BOURAY SUR JUINE		2				2
BOUSSY SAINT ANTOINE	1					1
BOUTERVILLIERS	1					1
BOUTIGNY SUR ESSONNE	1					1
BRETIGNY SUR ORGE	12	9	2			23
BREUILLET	2			1		3
BRIERES LES SCELLES	1	1				2
BRIS SOUS FORGES	2					2
BRUNOY	9	6	1			16
BRUYERES LE CHATEL	1					1
BURES SUR YVETTE	3	2				5
CERNY		1				1
CHALO SAINT MARS	1					1
CHAMPLAN	3	3				6
CHEPTAINVILLE	3		1			4
CHEVANNES		1				1
CHILLY MAZARIN	8	4		2		14
CORBEIL ESSONNES	18	9	2	3	1	33
CORBREUSE	1					1
COURCOURONNES	2					2
CROSNE	4	3	2	2		11
D'HUISON LONGUEVILLE	2		1			3
DOURDAN	5	2		3		10
DRAVEIL	8	6	3		1	18
EGLY	2					2
EPINAY SOUS SENART	1					1
EPINAY SUR ORGE	2	2		1		5
ETAMPES	8	3	1	5		17
ETIOLLES	2					2
ETRECHY	3					3
EVRY	12	1		2		15
FLEURY MEROGIS	3	3				6
FONTENAY LE VICOMTE	3		1			4
FONTENAY LES BRIIS	1					1
GIF SUR YVETTE	3					3
GOMETZ LA VILLE	3	1		1		5
GOMETZ LE CHATEL	3					3
GRIGNY	6		1	1		8
GUIBEVILLE	1					1
GUILLERVAL	1					1
IGNY	3	3				6
ITTEVILLE	2	2	1			5
JANVILLE SUR JUINE			1			1
JUVISY SUR ORGE	8	1	2	2		13
LA FERTE ALAIS	2					2
LA NORVILLE	3	1		1	1	6
LA VILLE DU BOIS	4	1	1	1		7
LARDY	1	2	1			4
LE COUDRAY MONTCEAUX	1					1
LE PLESSIS PATE	2	1		1		4
LES ULIS	2	3				5
LEUDEVILLE		1				1
LEUVILLE SUR ORGE	2					2
LIMOURS	3	4	1			8
LINAS	8	6	1	1		16
LISSÉS	1	1		1		3

Commune	502ZA	502ZB	502ZC	502ZD	502ZE	Total
LONGJUMEAU	6	4		2		12
LONGPONT SUR ORGE		2				2
MAISSE			1			3
MARCOUSSIS	3	2	2	2		9
MAROLLES EN HUREPOIX		1	1	1		3
MASSY	9	3		2	1	15
MENNECY	5	3				8
MEREVILLE	2					2
MEROBERT	1					1
MILLY LA FORET	4		1			5
MOIGNY SUR ECOLE		1		1		2
MONDEVILLE	1					1
MONNERVILLE	1				1	2
MONTGERON	11	2	1	1		15
MONTLHERY	3	4				7
MORANGIS	7	4	1			12
MORIGNY CHAMPIGNY	4					4
MORSANG SUR ORGE	4	3	3			10
MORSANG SUR SEINE				1		1
OLLAINVILLE	1					1
ORMOY	2	1				3
ORMOY LA RIVIERE	1					1
ORSAY	5					5
PALAISEAU	4	5	3		1	13
PARAY VIEILLE POSTE	7	1	1	2		11
PRUNAY SUR ESSONNE		1				1
PUSSAY	2					2
QUINCY SOUS SENART	1					1
RIS ORANGIS	9	2		1		12
ROINVILLE SOUS DOURDAN	1					1
SACLAS	3					3
SACLAY	1	1		1		3
SAINTRY SUR SEINE	3	2	1			6
SAULX LES CHARTREUX	5	1	1	1		8
SAVIGNY SUR ORGE	12	4		2		18
SERMAISE		1		1		2
SOISY SUR ECOLE	1			1		2
SOISY SUR SEINE	1	2				3
SAINTE CHERON	1	3		1		5
SAINTE CYR SOUS DOURDAN		1				1
SAINTE GERMAIN LES ARPAJON	3	3	1			7
SAINTE GERMAIN LES CORBEIL	2					2
SAINTE MICHELE SUR ORGE	6	1		1		8
SAINTE PIERRE DU PERRAY		2				2
SAINTE YON		1				1
SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	18	6	1	2		27
VARENNES JARCY	1	1				2
VAUGRIGNEUSE	3			1	1	5
VERRIERES LE BUISSON	2	2	1	1		6
VERT LE GRAND	1	1	1			3
VIGNEUX SUR SEINE	6	2	2	3		13
VILLABE	2			1		3
VILLEBON SUR YVETTE	7	1		1		9
VILLEJUST	3	1		1		5
VILLEMOISSON SUR ORGE	4	2		2		8
VILLIERS SUR ORGE	3		1			4
VIRY CHATILLON	15	2	1	3		21
WISSOUS	9		1	1		11
YERRES	5	2		1		8
Total	426	181	53	75	8	743

Renseignements pratiques

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne

322 Square des Champs Elysées
B.P. 225
91007 Evry cedex
Tél. 01.69.47.54.20 (Standard)
Fax. 01.69.36.31.02

Service Economique - Permanence création - Tél. 01.69.47.54.38

La Chambre de Métiers organise une matinée par semaine, de 9h30 à 12h30, une réunion d'information création. Nous consulter pour les dates.
Aucune participation financière n'est demandée, mais il est nécessaire de se pré inscrire en téléphonant au 01.69.47.54.38.

Chambre de Commerce et d'Industrie

2, cours Monseigneur Roméro - BP 135
91004 ÉVRY Cedex
Tél. 01 60 79 91 91
Fax. 01 60 79 00 11

Liens utiles

Organisations professionnelles

UNIRRA

(Union Nationale des Indépendants de la Rechange et de la Réparation Automobile)
www.feda.fr

Regroupement de quatre organisations professionnelles de la distribution et de la rechange automobile indépendante :

FEDA	(Fédération des Syndicats de la Distribution Automobile)
FNA	(Fédération Nationale de l'Artisanat automobile)
GNCR	(Groupement National des Carrossiers Réparateurs)
GNEA	(Groupement National des Entreprises Spécialisées de l'Automobile)

FEDA

Fédération Française des Syndicats de la distribution Automobile

10 rue Pergolèse – 75016 Paris – Tél. 01 45 00 39 71

CNPA

www.cnpa.fr

Conseil National des Professions de l'Automobile

Maison de l'Automobile

50 rue Rouget de l'Isle

92150 SURESNES - Téléphone : 01.40.99.55.00 - Télécopie : 01.47.28.44.15

FNAA & FNCAAwww.fna.fr/

Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile

Contact pour l'Essonne

9 - 11 avenue Michelet - 93583 St Ouen - Tél. 01 40 11 12 96

FFC

Fédération Française de la Carrosserie

35 rue des Renaudes – 75017 Paris – Tél. 01 44 2971 00

GIPAwww.fiev.fr

Groupement interprofessionnel de l'automobile

37 rue de Rome – 75017 Paris – Tel. 01 53 04 08 48

CSNESA

Chambre Syndicale des électriciens de l'automobile

59 rue du Faubourg Poissonnière – 75009 Paris – Tel. 01 48 24 66 88

FEDERATION FRANÇAISE DE L'AUTOMOBILE CLUBwww.automobileclub.com

76 avenue Marceau – 75016 Paris – Tel. 01 56 89 20 70

Salons Professionnels

Mondial automobile

www.mondial-automobile.com

Equip Auto

Parc des Expositions - Paris Nord

<http://www.equipauto.com/>

Salon international de l'auto et des accessoires

www.salon-auto.ch/fr/**Formation des salariés & Chefs d'entreprise – Prise en charge**

Organisme Paritaire Collecteur Agréé des
Salariés des Ent. des Métiers et Services :

13 rue Saint Marc – 75002 Paris

Tél. : 01 44 88 33 33

<http://www.multifaf.org>Fond Assurance Formation
Métiers et Services

45 rue des petites écuries – 75010 Paris

(Chefs d'entreprise)

Tel : 01 45 23 48 58

Revue Professionnelles



L'Expert Automobile
01.70.39.92.40
<http://www.lexpert-automobile.com/>



Le Journal de l'automobile
Tél. 01.40.64.00.75
<http://www.journalauto.com>



L'Argus de l'Automobile
<http://www.argusauto.com>

Autres revues : Auto infos, Auto plus magazine, Revue Technique Automobile, Auto journal ...

Sources d'information

Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile – www.fna.fr

UPA – Union Professionnelle Artisanale – www.upa.fr

CIDJ - Centre d'Information et de Documentation Jeunesse - www.cidj.asso.fr

APCE – Agence pour la création d'entreprise – www.apce.fr

RM – Répertoire des métiers Essonne – www.cm-essonne.fr

APCM – Assemblée Permanente des Chambres de Métiers – www.artisanat.info

INSEE/RSA - L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques - www.insee.fr

FCDGA – Fédération des Centres de Gestion Agréés – www.fcga.fr